



SOMMAIRE Préambule 3 AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT **DURABLE A NIORT** 4 Niort s'engage dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre Niort préserve la biodiversité et protège les milieux 6 Niort agit en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité 8 Niort œuvre pour l'épanouissement de tous 10 Niort favorise les modes de production et consommation responsables 12 LE DEVELOPPEMENT DURABLE ENTRE DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE Niort développe des projets « intégrés » en termes de développement durable 14 Niort développe les pratiques participatives **15** Niort déploie des démarches et des outils innovants 16 Niort s'engage dans un management au service du développement durable **17** Un service municipal récompensé 18

PREAMBULE

Le décret d'application de la loi n 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Ce rapport permet de mettre en lumière les stratégies, programmes et actions entrepris par les collectivités en matière de développement durable.

Le présent rapport vient illustrer la contribution de la Ville de Niort aux défis nationaux et internationaux et la prise en compte des enjeux locaux :

- Il permet de présenter les réalisations concrètes de la ville qui traduisent la stratégie et le plan d'action qu'elle a adoptés en Conseil municipal à l'unanimité.
- Il décrit les modalités de mise en œuvre du projet territorial de développement durable au regard de l'implication des acteurs du territoire, de la mobilisation des services et de l'approche transversale des politiques publiques.

UNE DEMARCHE GLOBALE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie de la Ville de Niort propose des orientations qui tiennent compte de la situation locale, de son inscription dans le contexte global et des défis du développement durable. La démarche associe la Communauté d'Agglomération de Niort et les différents acteurs du territoire qui ont contribué à enrichir l'agenda 21 de la Ville et ont choisi de coopérer dans le cadre d'un partenariat renforcé.

La Ville a défini des orientations structurantes tant pour la gestion interne des services municipaux que pour la conduite d'actions sur son territoire. Elles répondent dans le même temps et de façon intégrée aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux pour favoriser le dépassement des approches strictement sectorielles. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans le moyen et long terme compte tenu de l'ampleur des changements à opérer.

Le rapport présente la mise en cohérence des actions qui agissent sur les trois piliers du développement durable et permet d'identifier les progrès réalisés. En 2013, la ville de Niort est reconnue sur le plan national pour son dynamisme et son engagement en faveur du développement durable. 9 prix et labels sont venus reconnaître cet engagement parmi lesquels figure la reconnaissance Agenda 21 local France du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

Le rapport illustre sans exhaustivité les actions menées en 2013 afin de montrer la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions. Il illustre également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la collectivité et celui des services municipaux.

Le présent rapport constitue le support au débat d'orientations développement durable qui se tient au sein du Conseil municipal chaque année depuis 2008.

GROUPE SCOLAIRE BBC

Le groupe scolaire Jean-Zay a été entièrement reconstruit. Avec une consommation inférieure ou égale à 50 kWh/m² et par an (hors équipements de cuisine), il est aux normes BBC (Bâtiments basse consommation).

Isolation des façades, du sol et des toitures terrasse, doubles vitrages réfléchissant les rayons du soleil, raccordement à un réseau de chauffage urbain, système de ventilation double flux qui réduit considérablement les déperditions de chaleur, toiture végétalisée (2 200 m²) et panneaux solaires photovoltaïques (200 m²) permettent de produire de l'électricité revendue ensuite à EDF.



PATRIMOINE ANCIEN & ENERGIE

Concilier préservation du patrimoine ancien et performance énergétique, c'est le principal objectif des AVAP, Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Une réunion publique d'information s'est tenue jeudi 12 décembre, à l'hôtel de ville, en présence de l'architecte des Bâtiments de France.

TRANSFORMATEUR A L'HUILE VEGETALE

ERDF vient d'installer et d'inaugurer, rue Clouzot, à Niort, le premier transformateur électrique à l'huile végétale de France. Une première et une étape de plus dans la politique de développement durable que mène le distributeur national d'électricité, partenaire de l'Agenda 21 niortais.



NIORT S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

LES ENJEUX

La diminution des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu planétaire. Elle doit être conduite à tous les niveaux de la société. La Ville de Niort s'engage dans cet objectif en améliorant le bâti (logements sociaux ou bâtiments municipaux), en facilitant les modes de déplacement doux, en encourageant des modes de production moins émissifs...

LES 330 LOGEMENTS BBC DU PRUS

Entre 2009 et 2014, le bailleur social Habitat Sud Deux-Sèvres aura livré 330 logements (315 neufs, 15 rénovations ou réhabilitations), répartis dans toute la ville, sur 25 sites.

Ces nouveaux logements sont mieux isolés (RT 2012 et BBC) et permettent de maîtriser les charges de chauffage. Ils disposent de double vitrage et d'une production d'eau chaude solaire. Certaines constructions possèdent une ossature bois qui change radicalement l'image des logements sociaux.



Quartier Souché - opération Chiron Courtinet

CO-VOITURAGE

La Région Poitou-Charentes a initié le projet d'une plateforme de covoiturage gratuite et accessible à tous, en partenariat avec les collectivités locales. Il a pour objectif de favoriser les usages alternatifs à la voiture individuelle en facilitant la mise en relation des « covoitureurs ». Un «accès salarié » propose des arrivées ciblées sur les principaux pôles d'activité et d'emploi des grandes villes de la région.

La Ville s'est associée à cette initiative, avec la contribution du comité partenarial de l'Agenda 21 niortais dans lequel siègent des représentants des grands employeurs de l'Agglomération. Ils ont ensemble contribué à la création d'espaces dédiés aux zones à forte concentration d'employeurs.

REDUIRE LES EMISSIONS DE GES

La Ville de Niort agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, son Plan climat énergie territorial (PCET) le ^{1er} juillet 2013, conformément à la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010. Il a pour objectifs de :

- Mettre en place une politique de sobriété énergétique dans le patrimoine;
- Intégrer l'énergie et le climat dans la planification urbaine et l'aménagement ;
- Renforcer les bonnes pratiques de la collectivité;
- Mobiliser les partenaires et les citoyens ;
- Renforcer l'adaptation du territoire au changement climatique.



CONFERENCE-DEBAT SUR L'ENERGIE

En juin, la Ville de Niort, la CAN, et le Conseil général des Deux-Sèvres, en présence de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et de l'association Négawatt, ont organisé conjointement une conférence-débat, pour sensibiliser la population et les acteurs locaux à la nécessité de reconsidérer nos modes de production et de consommation d'énergie afin de lutter contre le changement climatique. 144 personnes y ont participé.

En amont de cette conférence, 30 personnes ont participé à la visite de la chaufferie bois des Brizeaux.



Quartier des Brizeaux – Chaufferie Bois

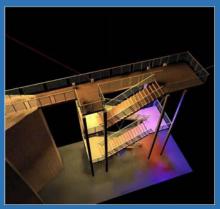
ECLAIRAGE PUBLIC

Le quartier de Sainte Pezenne a lancé une expérimentation rue du Moulin d'Ane. En accord avec le conseil de quartier, l'éclairage public est arrêté la nuit.

Cette initiative vise à limiter la consommation d'énergie. Une baisse de 50 % de celle-ci est attendue. Elle a aussi pour but de limiter la pollution lumineuse, qui nuit à certaines espèces, et préserve ainsi la biodiversité.

DE LA TOUR A LA SEVRE

Un promontoire accessible à tous domine la Sèvre et le moulin de Bouzon.



Il est équipé d'une table d'orientation et est desservi par un escalier en métal de 68 marches réparties en 4 paliers pour permettre aux habitants du quartier de la Tour Chabot-Gavacherie de rejoindre rapidement les bords de Sèvre.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Afin de développer le recours aux énergies renouvelables sur le patrimoine bâti, la Ville a sollicité une étude sur le potentiel photovoltaïque.

En 2013, deux sites ont été retenus pour l'installation de ces équipements sur les toitures : le groupe scolaire Jean Jaurès (124 panneaux pour une surface de 210 m²) et le groupe scolaire Louis Pasteur (144 panneaux pour une surface de 240 m²). Ces deux installations sont installées et gérées par un service public industriel et commercial.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

La Ville a recensé les zones humides, c'està-dire les terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, de façon permanente ou temporaire. Précieuses, elles permettent de recharger les nappes, de réguler les étiages et les crues, de préserver la qualité de l'eau et bien sûr de favoriser la biodiversité.

A Niort, elles représentent 7,55% du territoire communal. Elles couvrent au total 516 ha : 424 ha de marais classés dans le périmètre Marais poitevin, les 92 ha restants se situent en majorité dans les fonds de vallées de la Sèvre niortaise et du Lambon et dans le quartier de Saint-Florent.

POSE DE REPERES DE CRUE

Onze repères de crue ont été installés, fin 2013, le long de la Sèvre et de l'un de ses affluents, le Lambon.

Les plaques se présentent sous la forme d'un disque de 8 cm de diamètre.



Elles ont été positionnées sur des ponts, des écluses, des murs de soutènement, des bâtiments publics. Leur fonction est d'informer sur le risque inondation et d'entretenir la mémoire des événements passés.

SECURITE CIVILE

Un exercice de sécurité civile relatif au risque biologique s'est tenu au mois d'avril.

Il s'agissait de vérifier la capacité de la Ville à distribuer 1 boite d'antibiotique à la population niortaise (60 000 personnes) et aux personnes présentes sur la commune (salariés, scolaires, publics de passage...) en moins de 12 heures pour faire face à un agent biologique hautement pathogène pour les personnes. Les services de l'Etat et ceux de la Ville ont été mobilisés pour cet exercice fictif.

NIORT PRESERVE LA BIODIVERSITE ET PROTEGE LES MILEUX

LES ENJEUX

Depuis toujours, l'Homme sait implicitement que la biodiversité lui rend de nombreux services. Depuis peu, il reconnaît que son action a un impact sur la biodiversité. A Niort, la Ville a décidé d'agir en réalisant un inventaire de la biodiversité puis en prenant de nombreuses mesures de mise en valeur et de protection de celle-ci.

Dans le cadre réglementaire du Plan local d'urbanisme, la Ville a identifié et cartographié sa trame verte et bleue. Cet outil d'aménagement vise à préserver et à reconstituer les continuités écologiques permettant aux espèces animales et végétales d'assurer leur survie : circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer...

GESTION DE LA SEVRE

La Sèvre niortaise s'écoule sur 159 kilomètres de Sepvret à l'Atlantique. Elle constitue à la fois un réservoir de biodiversité et un corridor écologique.

Sur le territoire de la commune de Niort, elle est équipée de 15 ouvrages hydrauliques publics que la Ville entretient et rénove. Ils servent à limiter le risque « inondation ».

Sur quelques ouvrages, des passes à poissons ont été installées afin de faciliter la migration de certaines espèces : anguilles, aloses, lamproies et truites

Les ouvrages hydrauliques permettent également de réguler toute l'année le niveau de la Sèvre. Depuis 2013, certains clapets et vannes sont automatisés. Une surveillance est ainsi mise en place pour limiter les risques de crues. Elle permet également de veiller aux descentes d'eaux trop rapides susceptibles de déstabiliser le bief et d'entraîner des conséquences néfastes pour la faune, la flore et les infrastructures.



Passerelle du parking du Moulin du Milieu

AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Le Conseil municipal du 15 novembre a adopté la Stratégie Niortaise pour la Biodiversité. Elle a été élaborée en concertation avec les acteurs locaux et répond aux enjeux identifiés dans l'inventaire de la biodiversité du territoire, réalisé en 2010-2011. La stratégie repose sur les orientations suivantes :

- Préserver les habitats et favoriser la libre circulation des espèces ;
- Renforcer et structurer la politique de la ville en faveur de la biodiversité par son intégration dans l'ensemble des politiques publiques;
- Constituer et partager une culture commune de la biodiversité.

Cette stratégie se traduit concrètement par la mise en œuvre de 51 actions programmées sur la période 2013-2017.



ENTRETIEN DES MARAIS

Les marais de Galuchet et de La Plante sont soigneusement entretenus par les services de la Ville. L'eau irrigue à nouveau la zone protégée sur 40 hectares.

Ils ont été intégrés au réseau européen Natura 2000, afin de protéger et de préserver la biodiversité des lieux, sans en faire un sanctuaire fermé.

Des études ont révélé la nécessité de restaurer la circulation de l'eau au cœur de l'espace. Il a donc été convenu de curer la conche principale, irriguant les deux marais sur plus d'un kilomètre. Trois phases de travaux ont été programmées sur trois ans, en commençant par l'aval. La dernière, en septembre dernier, a établi une connexion avec la Sèvre. Le curage a déjà produit des effets : des amphibiens, des batraciens et des frayères à brochets sont réapparus.

EDUCATION CANINE

La Ville a confié à l'association Cherveux agility éducation canine l'organisation d'actions gratuites de médiation et d'éducation canine destinées aux propriétaires de chiens. L'objectif est d'inciter les propriétaires à adopter un comportement citoyen dans les espaces publics, en gérant notamment de manière plus responsable les déjections canines. Plusieurs rendez-vous ont été proposés aux Niortais avec des démonstrations d'éducation, d'obéissance, d'agility, ainsi que des déambulations canines et la diffusion d'informations.

PATRIMOINE ARBORE

La Ville veille sur plus de 16 000 arbres, qui poussent le long des rues, sur les places, dans les parcs et les jardins ou encore en bords de Sèvre. Le port naturel est la règle. Très peu d'arbres sont conduits en forme architecturée (cônes, tonnelles, rideaux...). Contrairement à une idée largement répandue, la taille ne leur est pas bénéfique. En ville pourtant, s'avère indispensable. elle question de laisser des branches s'approcher des réseaux électrique ou téléphonique aériens. Des distances minimales de sécurité respecter. Ainsi, 1 500 arbres sont élagués chaque année afin qu'ils ne risquent pas d'endommager les installations.

UNE RUCHE DANS LA CLASSE

Les écoles Ernest-Pérochon et Pierrede-Coubertin accueillent une ruche, en lien avec une équipe d'enseignants chercheurs de Bourges. Elle sert de support à plusieurs matières.

« L'apiscope », c'est son nom, se présente sous la forme d'une petite armoire plate, en bois, avec deux portes battantes qui ouvrent sur une ruche hermétique, vitrée sur deux faces. Les élèves étudient le mode de vie de la ruche et les différents statuts des abeilles. Ils abordent également le rôle essentiel de l'abeille dans la pollinisation et par là même les enjeux de la biodiversité.



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

L'habitat indigne désigne des « locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage ainsi que les logements dont l'état expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé".

Suite à un signalement, le comité technique habitat indigne peut agir afin de déclencher des procédures. En 2013, 36 plaintes ont été enregistrées. 23 dossiers ont été classés suite à des travaux ou à une solution amiable entre locataires et propriétaires. Pour d'autres dossiers, les travaux se poursuivent. Des arrêtés peuvent être pris pour contraindre le propriétaire à agir. S'ils ne sont pas respectés, des travaux d'office peuvent être effectués aux frais du propriétaire.

BOUCLIER SOCIAL DE L'EAU

La Ville a mis en place un dispositif pour garantir l'accès de tous à l'eau potable à un coût « économiquement acceptable ». Il s'agit de garantir que le budget des ménages consacré à l'eau potable ne dépasse pas 3 % de leurs revenus. Quand ce seuil est dépassé une aide est possible, dans la limite d'un plafond de revenus. En 2013, le Syndicat des eaux du vivier a présenté cette expérimentation innovante au "Carrefour de Gestion Locale de l'Eau".



NIORT AGIT EN FAVEUR DE LA COHESION SOCIALE

LES ENJEUX

La pauvreté, les exclusions et les inégalités montrent que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Aussi, le développement durable est une forme de recherche de conciliation entre les volets économique, social et environnemental.

A Niort, cela se traduit par des actions en faveur des plus démunis, en faveur du logement, par l'accès à des services de proximité et par la préservation de liens sociaux de qualité.

PRECARITE ENERGETIQUE

La précarité énergétique résulte de la combinaison de 3 facteurs principaux : la faiblesse des revenus, la mauvaise qualité thermique des logements occupés et la difficulté de s'acquitter des factures d'énergie. Les conséquences de la précarité énergétique pour les ménages sont à la fois environnementales (risques d'intoxications, humidité, moisissures), sociales (stress, repli sur soi) et sanitaires (pathologies respiratoires, surmortalité hivernale).

L'APPORT DE LA 2ème OPAH-RU



La deuxième Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) a débuté le ^{1er} janvier 2013 pour une durée de 5 ans.

Elle est financée par la Ville de Niort, la Communauté d'agglomération, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et l'Etat. L'effort est porté sur la lutte contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et la vacance de logements.

L'objectif est de réhabiliter :

- 180 logements de propriétaires bailleurs situés dans le centre ancien et le secteur Du-Guesclin Largeau ;
- 260 logements de propriétaires occupants, sur tout le territoire de la Ville.

OUVRIR LA VILLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville de Niort a pour objectif de rendre accessible et de favoriser l'intégration et la participation des personnes en situation de handicap au sein de la cité.

Elle a formalisé sa stratégie en matière de handicap, à travers la charte «Ville Handicaps ». Le Conseil municipal l'a adoptée à l'unanimité le 14 octobre 2013.

Cette charte a été construite à partir d'un diagnostic des services et avec les partenaires membres de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

JOURNEES DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

La Ville a organisé le 6 avril une journée de sensibilisation au handicap à destination du grand public à laquelle se sont associés l'Association des paralysés de France, Les chiens guides d'aveugles et Valentin Haüy.



Plus de 180 personnes ont participé aux actions proposées lors de cette journée dans le hall de l'Hôtel de Ville : parcours en fauteuil et parcours à l'aveugle.



Dans le cadre de la Foire exposition, plusieurs animations ont été proposées : démonstrations de rugby fauteuil, ateliers sarbacane et boccia, parcours chiens guides d'aveugles et exercices de la vie quotidienne dans le noir, parcours mobilité, rencontre avec Pascal Pereira-Leal (médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques), atelier jardin partagé avec table de jardinage adaptée. Le Comité départemental handisport, l'association Keep cool, l'Etablissement public communal de Niort pour personnes handicapées, l'association Art et sport et Les ateliers niortais y ont contribué.

MEDIATION SOCIALE

Le Service Médiation sociale a pour mission de régler les conflits du quotidien par le dialogue ou les prévenir par une présence active de proximité. Il œuvre également à construire ou reconstruire le lien social en privilégiant la parole et la rencontre.

En 2013, le, CCAS a ouvert 339 dossiers de gestion de conflits et accompagné 1 429 personnes afin de résoudre ces situations. Avec la Ville, il a organisé une conférence-débat sur le rôle de la médiation sociale et la place des conseils de quartier dans la participation des citoyens à laquelle 87 personnes ont participé.

AIDES FINANCIERES

Les ménages pauvres et les ménages précaires, non bénéficiaires des minima sociaux, ont difficilement accès aux aides mises en œuvre sur le territoire parce que considérés comme « hors plafonds ».

En 2013, le règlement des aides facultatives du CCAS a été revu à partir d'un travail mené sur la notion de «reste pour vivre », applicable au 1^{er} janvier 2014.



PLACE J. QUARTIER

La Ville a réalisé l'aménagement d'un nouvel espace commercial de proximité à La Tour Chabot-Gavacherie.

Il vise à offrir aux commerces et aux services déjà présents dans le quartier la possibilité de se regrouper, de façon à être plus visibles et plus accessibles : magasin alimentaire, bar-tabac, bureau de poste, aménagement d'un parvis pour le marché de commerçants non sédentaires. Elle a également permis l'implantation de nouveaux services : institut de beauté et distributeur automatique de billets.

Le chantier a mobilisé douze entreprises locales et a fourni 690 heures de travail à des habitants du quartier en recherche d'emploi.

PREVENIR LES RISQUES DE LA VIE COURANTE

La 3^{ème} édition de la semaine de prévention des risques de la vie courante et de la qualité de l'air intérieur s'est déroulée en janvier. La Mutualité française Poitou-Charentes, l'ATMO et l'Agence Régionale de Santé ont apporté cette année leur soutien à la Ville et à Calyxis, initiateurs de l'évènement.



Cette semaine a pour objectif de sensibiliser la population. Il s'agit de mieux repérer les risques du quotidien, les anticiper et adapter ses habitudes et son comportement afin de les éviter.

Le Service communal d'hygiène et de santé a participé à l'élaboration d'outils d'information et de communication sur la qualité de l'air. Il a sensibilisé 150 personnes dont 50 élèves des écoles et de l'Institut Médico-éducatif.

LES MIGRATIONS

A l'occasion de la Journée internationale des Migrants, la Ville de Niort et Migreurop ont organisé une conférence sur le thème "Atlas des migrations, à la lumière des cartes". Celle-ci s'est déroulée en amont de l'édition 2014 du festival Téciverdi.

Cette rencontre a permis de présenter la question des migrations, leurs évolutions et les enjeux géopolitiques qu'elles représentent à l'échelle de la planète. 250 personnes y ont participé.



NIORT ŒUVRE POUR L'EPANOUISSEMENT DE TOUS

LES ENJEUX

Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio « les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Afin que chacun puisse poursuivre ses aspirations, il est indispensable que les besoins essentiels de chacun soient satisfaits. L'épanouissement suppose également d'avoir accès à l'éducation, à la formation, au sport et à la culture et de pouvoir participer à la vie démocratique.

A Niort, cela se traduit par des actions à destination de tous pour faciliter le mieux vivre ensemble, l'intégration des personnes en situation de handicap, la mobilisation des enfants et celle des habitants des quartiers.

L'ACCES AU SPORT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

A l'issue des Etats généraux du sport de 2009, la Ville a développé une politique sportive en direction des personnes en situation de handicap.



Conseil municipal enfants – stade René Gaillard

Elle se traduit par :

- L'intégration des critères d'accessibilité à chaque réhabilitation/création d'équipement sportif (salle de Goise, salles d'escrime et de dojo de l'Acclameur, golf);
- La formation d'une trentaine d'encadrants handisport au sein des clubs ;
- L'intégration d'un critère d'attribution de subventions selon le nombre d'adhésions de personnes en situation de handicap (165 en 2013);
- La création d'une équipe de basket handisport, la création de sections handisport escrime et arts martiaux ;
- L'organisation de manifestations (rencontres de rugby fauteuil, conférence sport et handicap, journée découverte des disciplines handisportives);
- L'ouverture de l'Anios aux personnes à mobilité réduite.

Les Chamois niortais ont créé une équipe handisport, première en France pour un club professionnel.

S'ENGAGER DANS UN PROJET EDUCATIF GLOBAL AVEC LES ACTEURS LOCAUX

La Ville de Niort s'est engagée dans un « Projet éducatif global 2013-2018» avec les partenaires et les acteurs locaux de l'éducation.

Les valeurs de ce projet s'appuient sur les orientations de la convention des droits de l'enfant, dans le respect des principes de laïcité au sens d'égalité d'accès à l'éducation sans discrimination. Mais elles reposent aussi sur la culture solidaire proprement niortaise, qui, dans le domaine de l'éducation, prend tout son sens et se décline dans les objectifs suivants :

- Prendre en compte toutes les spécificités, handicaps, ruptures familiales, difficultés scolaires ;
- Favoriser l'accès à la culture, à l'éducation, à l'environnement et au sport pour tous, comme moyens d'émancipation ;
- Faciliter la participation des enfants et des jeunes à la vie citoyenne.

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Ville a renforcé les temps consacrés aux activités périscolaires et les a ouvert aux élèves scolarisés en maternelle. Leur contenu s'inscrit dans les objectifs éducatifs du Projet éducatif territorial.



De nombreuses activités ont été proposées en 2013 telles que l'éducation à l'environnement, la lecture, le théâtre, les nouvelles technologies, la biodiversité, l'échange de correspondance, la cuisine du monde, les migrations animales, le cirque, la musique et la bande dessinée. En moyenne 29 associations interviennent chaque trimestre. Une augmentation de l'implication bénévole des parents est constatée : 13 parents sont mobilisés à ce jour.

LA VILLA PEROCHON

En avril, Niort a inauguré son Centre d'art contemporain photographique, le sixième du genre en France, à la Villa Pérochon. La Ville s'est ainsi dotée de sa quatrième structure culturelle labellisée et conventionnée par l'Etat après le Cnar, le Moulin du Roc et Le Camji.

Le centre d'art soutient les artistes par la production d'œuvres. Il organise des expositions et des actions de sensibilisation pour faciliter l'accès à l'art contemporain au public le plus large. L'accès y est libre.

NUIT ROMANE

La Ville de Niort dispose d'un riche patrimoine d'intérêt historique. En partenariat avec la CAN, qui assure la gestion du Donjon, la Ville de Niort a organisé la 5^{ème} nuit romane le 30 août. 10

Cette soirée s'inscrit dans le cadre du Festival des nuits romanes impulsé et soutenu par la Région Poitou-Charentes. 3500 personnes ont participé à cette manifestation qui contribue à valoriser cet équipement emblématique.



ELEONORE

Le Centre national des arts de la rue (CNAR) a poursuivi le projet d'action culturelle « Eléonore », géante en osier imaginée par la Cie de l'Homme debout et fabriquée par les Niortais au sein d'un atelier participatif.

Le CNAR a organisé trois rencontres publiques pour poursuivre l'écriture de son histoire et de son lien avec les quartiers. Il a organisé une déambulation de la géante le 29 novembre dans le quartier du Clou-Bouchet.



MOULIN DU ROC

Le nouveau directeur du Moulin du Roc a présenté la programmation 2013-2014. Son objectif : élargir, diversifier et rajeunir les publics.

Il en résulte 59 spectacles en équilibre sur trois formes : le mouvement, les dramaturgies, la musique & les voix.

SALON LABEL'VIE

La Foirexpo a accueilli le salon Label'Vie qui vise à promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique et à mettre en avant les techniques de l'éco-habitat.

Dans un vaste espace de 1500 m² dévolus aux ateliers et différentes animations, les organisateurs ont interpellé concrètement le public sur les pratiques liées au développement durable.

Initié par la mairie en 2005, le salon



Label'vie est coorganisé par les associations Agrobio Poitou-Charentes et le Centre régional des énergies renouvelables (Crer).

DU CHANVRE DANS LES COMBLES

Les combles d'un bâtiment du centre technique municipal de la Chamoiserie sont désormais isolés avec de la laine de chanvre produite localement, en lieu et place de la traditionnelle laine minérale.

Cette plante jadis très cultivée dans la région a pour particularités d'être entièrement valorisable, de pouvoir être cultivée sans pesticides, sans engrais chimiques, sans drainage ni apport d'eau. Dans le cas présent, elle a été choisie pour ses propriétés d'isolation thermique et acoustique, ainsi que pour sa mise en œuvre, facile et sécurisée.

ECONOMIES D'EAU

La consommation d'eau des groupes scolaires représente 18 % du budget de la Ville dans ce domaine (9% des consommations).

La collectivité a réalisé un audit de la consommation d'eau dans 6 groupes scolaires. Elle a pris la décision d'installer des équipements hydro-économes dans trois écoles, de sensibiliser les agents et de mener une campagne d'affichage dans les sanitaires des enfants.

Elle a également lancé un audit pour optimiser les systèmes d'arrosage des stades.

NIORT FAVORISE LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

LES ENJEUX

Les productions et consommation responsables sont une condition essentielle d'un développement durable. Il faut renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels.

PRODUITS BIOLOGIQUES

Sur le territoire niortais de nombreuses initiatives ont vu le jour pour favoriser la production et la consommation de produits biologiques locaux

L'association d'insertion AIPEMP (Association pour l'insertion par la protection et l'entretien du Marais poitevin) produit et vend depuis 2013 des légumes biologiques issus de sa nouvelle activité de maraîchage, à Saint-Liguaire. Pour cette activité, l'association salarie huit personnes en difficulté sociale et professionnelle, que la vie et ses circonstances ont éloignées des canaux de l'emploi.



Les paniers du square, la nouvelle AMAP niortaise (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), propose des légumes frais cueillis, du pain pétri à la main, de la viande, des œufs, des fruits... issus de l'agriculture biologique et produits en Deux-Sèvres, le tout à des prix très abordables. Elle a effectué sa première distribution le 30 avril au restaurant d'insertion le Square, au Clou-Bouchet. La jeune structure compte désormais 65 adhérents, soit 50 paniers distribués par semaine.

Un exploitant agricole certifié agriculture biologique et producteur de fromage de chèvre de la race poitevine s'est installé sur le site de terre de sport, dans la zone dite « avifaune – agricole pérenne » dont la superficie qu'il exploite est de 15 ha.

S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA NUTRITION

La Ville de Niort a signé en 2009 la charte "Ville Active du PNNS" (Programme national nutrition santé) et s'est engagée à pérenniser et développer les actions d'éducation nutritionnelle envers la population niortaise et plus particulièrement auprès des enfants scolarisés.

A cet effet, une diététicienne établit des menus équilibrés répondant aux obligations nutritionnelles. Les repas sont préparés en prenant soin d'y intégrer des produits issus de l'agriculture biologique, locaux et/ou en circuits courts, frais et de saison.

SENSIBILISATION A LA NUTRITION

De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année pour sensibiliser les écoliers : organisation de semaines et de menus à thème, distribution d'un goûter dans les écoles maternelles avec l'opération « un fruit pour la récré ».



Dans les groupes scolaires concernés par la rénovation urbaine, sont également organisées la semaine des petits-déjeuners et la sensibilisation des enfants à la consommation de fruits et de légumes avec le projet « les vitaminés ».

CREA-SOLIDAIRE

Une nouvelle association, Créa-solidaire, a vu le jour. Elle récupère des objets pour en créer d'autres. Elle transforme des rebuts en objets uniques.



Elle propose également de transmettre ses savoirs à des publics variés : scolaires, personnes en situation de handicap et tout public encadré par des centres socioculturels ou des travailleurs sociaux.

COLLECTE DES DECHETS

Afin d'éviter la multiplication des dépôts dans les rues du centre-ville, un système de collecte qui concerne les professionnels, les commerçants et les riverains a été mis en place. Les bacs roulants et cartons sont présentés sur l'une des 16 aires de collecte marquées au sol.



Des graphs éphémères aux motifs de feuilles ont été réalisés par Tellas, un artiste italien de « street art » sur les nouvelles aires de présentation.

TRI DES DECHETS

A la demande de la Ville, la CAN vient d'installer quatre points d'apports volontaires enterrés dans les quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie.

Ces équipements entrent dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces publics inscrits au programme du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale.



Les points d'apport volontaire permettent aux habitants de trier les déchets selon leur nature : fermentescibles, papier, verre et emballages. Ils font appel à leur civisme puisqu'ils doivent trier leurs déchets et les répartir dans le bon bac.

LA VALLEE GUYOT

A l'est de la ville, la municipalité étudie la possibilité d'aménager un quartier durable : La Vallée Guyot.

Après une première phase de conception urbaine, un scénario d'aménagement du futur quartier a été établi. Les grands principes du projet ont été fixés.

En 2013, les études ont permis d'élaborer un plan-guide des aménagements et le dossier de création de la Zone d'aménagement concerté.

LE PÔLE ENFANCE

Le Pôle enfance de l'Orangerie offre de nouvelles places en crèche et de meilleures conditions d'accueil aux familles du service d'accueil familial, du relais petite enfance et de la crèche Aquarelle. Celle-ci devient la crèche de l'Orangerie et passe de 24 à 45 places.



Il dispose d'un rendement énergétique optimal : revêtement des façades en pierre, bois et zinc, isolation thermique, plancher chauffant, ventilation double flux etc.

Dans le cadre du "1% artistique", la Ville a commandé une sculpture à l'artiste Bruno Petremann, sept boules en résine évoquant des oranges qui ornent le parvis.

LA PLACE R. AUZANNEAU

Son aménagement a été conçu en lien étroit avec les habitants du quartier, dans le cadre des ateliers urbains du PRUS (Projet de urbaine rénovation sociale. Cet espace, qui s'étend sur 4 000 m², est un lieu rencontres familiales intergénérationnelles. La place accueille des jeux pour enfants, des terrains de pétanque, des jardins partagés ouverts à tous et gérés collectivement en lien avec le CSC «De Part et d'Autre » et l'association « Vent d'ouest ». . Les arbres ont été transplantés, pendant la durée des travaux, dans une pépinière provisoire pour être replantés dans le quartier. Parmi les aménagements figure une cuve de récupération des eaux de pluie, raccordée au système d'arrosage des jardins et enterrée sous la place.

NIORT DEVELOPPE DES PROJETS « INTEGRES », EN TERMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

CONCEVOIR UNE ACTION PUBLIQUE DURABLE A TOUTES LES ECHELLES

La Ville a pour objectif de concevoir une action publique durable. Certains projets intègrent dès leur conception l'ensemble des finalités du développement durable ainsi que ses déterminants. Ils sont conçus avec les habitants en tenant compte des enjeux du territoire. A l'échelle de la Ville, d'un quartier, d'un équipement public ou d'une place publique, des projets se distinguent.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan local d'urbanisme (PLU) a pour objectifs de trouver un équilibre entre espaces naturels et construits, proposer des infrastructures adaptées aux besoins des habitants (équipements, habitat, loisirs, activités économiques...), assurer la mixité sociale, gérer l'espace de façon plus économe, maîtriser les besoins en déplacement, protéger les espèces animales et végétales par la prise en compte de la trame verte et bleue. Sa révision est en cours.

La Ville a établi un Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui en reprend les grands principes.



LE CIMETIERE NATUREL

Un nouveau cimetière, entièrement naturel, a ouvert, dans le quartier de Souché. Il n'y a ni caveaux en béton, ni pierres tombales en granit et encore moins de fleurs artificielles en plastique.

Alternative écologique, mais aussi économique qui permet d'alléger sensiblement le coût des obsèques.

Pour les inhumations, les soins au défunt seront limités à la présentation du corps et le recours à la thanatopraxie (ndlr. soins chimiques portés au corps avant sa mise en bière) ne sera accepté qu'en cas d'absolue nécessité. Le défunt est habillé, si possible, de fibres naturelles (lin, coton, chanvre...), le cercueil est impérativement en bois non traité issu d'une forêt française ou en matériaux recyclés et biodégradables, ses vernis certifiés sans solvants.

NIORT DEVELOPPE LES PRATIQUES PARTICIPATIVES

CONCEVOIR LES AMENAGEMENTS DE PROXIMITE AVEC LES HABITANTS

Chaque habitant, chaque famille, chaque groupe d'intérêts, chaque groupe d'acteurs, organisé ou non, est porteur de points de vue, d'attentes et de savoirs singuliers sur l'état et le devenir du territoire. Si l'on souhaite un projet partagé, il est nécessaire de le construire à l'écoute de ces points de vue et de ces expertises d'usage.

En matière d'aménagements de proximité, la Ville met en place de nombreuses consultations et concertations pour répondre aux mieux aux besoins des Niortais : diagnostics partagés, réunions publiques, info-quartiers, etc.

L'IMPLICATION DES CONSEILS DE QUARTIER DANS LES NOUVEAUX AMENAGEMENTS

Les Conseils de quartier à sont l'initiative ou relais de demandes d'aménagement en faveur du partage de la rue et de la sécurisation des modes déplacements alternatifs à la voiture (marche à pied, vélo

entre autres).



En 2013, ils se sont impliqués dans de nombreux projets tels que :

- La réalisation d'une liaison douce des venelles de Strasbourg vers le centre-ville par le Coteau Tartifume ;
- L'aménagement d'un cheminement doux sur le bas de la rue d'Antes ;
- La réalisation d'une liaison douce à Massujat et sécurisation de l'accès aux chemins blancs dans la fermeture d'une voie rurale à Goise (rue de la Croix des Pèlerins);
- La sécurisation des déplacements alternatifs rue de Comporté à la Tour-Chabot.

LES ATELIERS CITOYENS & L'E-CONCERTATION

De mars à juin 2013, la Ville a mené une concertation avec les Niortais pour affiner les besoins des futurs habitants du quartier de la Vallée Guyot. Elle a mis en place cinq ateliers de discussion autour de thèmes intimement liés à la vie collective dans un quartier durable tels que « se loger et habiter autrement », « santé et dépendance », « temps libre et liens intergénérationnels ». 90 personnes y ont participé.

Les propositions développées par les participants ont ensuite pris la forme d'une enquête en ligne pour mesurer le niveau d'adhésion de la population à ces propositions. 240 personnes se sont exprimées.

MEMOIRE OUVRIERE

Les conseils de quartiers ont conduit un projet pour mettre en lumière le passé industriel niortais, témoigner de la vie ouvrière et transmettre la mémoire qui y est attachée. Ce projet artistique et culturel s'est appuyé sur de nombreux témoignages. Il a débouché sur trois temps forts: la diffusion des spectacles « W2 » et « Ouvriers niortais » et celle de l'exposition « 12 femmes ouvrent hier » à la Villa Pérochon.



HABITAT PARTICIPATIF

La Ville de Niort, en partenariat avec le PACT Sud Ouest, a lancé un projet de construction de 10 à 12 logements en habitat participatif, à la Tour-Chabot Gavacherie.

Le principe ? Des habitants se regroupent en vue de concevoir ensemble leurs futurs logements et les espaces qu'ils décideront de mettre en commun: buanderie, atelier de bricolage, potager...

Ils sont leur propre promoteur, évitent les intermédiaires, ce qui diminue le coût global. Ils réalisent aussi des économies en négociant collectivement les achats de matériaux et les prix des prestations.

JOURNEES DU DD

La Ville a choisi de participer à la semaine nationale du développement durable en proposant, pour cette première édition à Niort, près d'une trentaine d'animations variées.



LES MOINEAUX EN VILLE

La Ville de Niort s'est associée au Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CNRS) autour d'un projet qui vise à comprendre l'impact de l'urbanisation sur la faune.

L'étude porte sur le Moineau domestique, considéré comme une espèce sentinelle et en fort déclin dans de nombreuses villes européennes. Elle est conduite en milieu rural et en milieu urbain, à Niort.

Pour cela, des nichoirs sont installés dans les parcs urbains et dans 4 écoles publiques où des actions pédagogiques vers les enfants sont menées.

LES PÊCHERIES SCIENTIFIQUES

Niort contribue au programme européen de suivi scientifique des populations d'anguilles en partenariat avec le Parc interrégional du marais poitevin.

La Sèvre a été choisie comme un des fleuves référence. La ville a équipé le moulin du Pissot d'une pêcherie scientifique destinée à capturer et marquer les anguilles qui redescendent la Sèvre niortaise.



L'étude a débuté à l'automne et sera menée durant trois ans. Elle servira à mesurer l'efficacité des mesures prises pour juguler la diminution des populations d'anguilles.

OBSERVER LES SOLIDARITES

Le CCAS et la CAN, en partenariat avec la Ville et les autres institutions locales se sont associés pour créer un observatoire des solidarités. Il s'agit de disposer d'une veille sociale pour appréhender l'évolution des besoins de la population.

L'observatoire a pour missions de recueillir, mettre à jour et analyser les données. Il est également chargé d'animer le partage des données et des analyses avec les institutions et les acteurs locaux pour tendre au partage d'une vision commune des enjeux sociaux du territoire

NIORT DEPLOIE DES DEMARCHES ET DES OUTILS INNOVANTS

ASSOCIER LES ACTEURS DE LA RECHERCHE

La Ville a sollicité les acteurs de la recherche pour l'accompagner dans sa quête de solutions innovantes afin de répondre aux besoins du territoire. Des chantiers expérimentaux très divers sont menés dans plusieurs domaines de l'action municipale : ressource en eau, impact de l'urbanisation sur les animaux sauvages, temps dans la Ville etc.

OPTIMISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le Syndicat des eaux du vivier (SEV) conduit une gestion intégrée de l'eau potable, depuis la protection des captages, en passant par le traitement de l'eau, la distribution de l'eau et la gestion de la facturation.



Bassin d'alimentation de captage Vivier/Gachet : démonstration techniques agricoles alternatives

En matière de protection de la ressource, il a développé une stratégie de lutte contre les pollutions diffuses. Il a mis en œuvre un contrat territorial avec les acteurs locaux (monde agricole, collectivités...). Par ce biais, il conduit un programme d'actions élaboré et adapté sur la base d'études conduites en partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières, l'Agence régionale de la santé (ARS), les opérateurs agricoles et les autres acteurs du territoire.

De même, des études prospectives ont été menées en lien avec des chercheurs d'Agroparistech et l'ARS79, sur les incidences des forages domestiques, leur risque induit pour la population civile et sur l'économie des services d'eau.

L'EVALUATION DU PRUS

La Ville a conduit une évaluation avec l'ensemble des partenaires du projet de rénovation urbaine et sociale sur les quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie. Elle a permis d'apprécier les effets du projet et d'apporter des recommandations en matière de mixité sociale, de relogement, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité pour les demandeurs de logements, etc.

L'évaluation s'est appuyée sur une enquête auprès des ménages relogés, des tables rondes avec les habitants, des ateliers et des entretiens avec les élus et les professionnels.

NIORT S'ENGAGE DANS UN MANAGEMENT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MANAGER SELON LES PRINCIPES ET EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

La Ville a lancé le projet managérial « Niort service public coopér'actif ». Ce projet témoigne de la volonté d'agir conformément aux principes du développement durable dans les politiques publiques, dans le projet managérial et dans les pratiques des services.



Il est décliné en 22 projets de direction. Une présentation de ce projet a été réalisée auprès de 1 000 agents lors des rencontres professionnelles qui se sont déroulées les 27 et 28 novembre. L'exposition « cœurs de

métiers », réalisée pendant 8 mois dans les services par un photographe professionnel, y a été présentée.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU CŒUR DES RESSOURCES HUMAINES

En 2011, la Ville s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Plan d'amélioration des conditions de travail du personnel municipal (PACT).

Le PACT a débuté par la réalisation d'un diagnostic de climat social auquel 700 agents ont participé. Il a permis d'objectiver le ressenti des agents sur leurs conditions de travail.

70 agents ont participé à des ateliers pour dégager des pistes de travail. Les partenaires sociaux ont retenus 32 actions sur les thèmes suivants : conditions matérielles de travail, management, ambiance et climat de travail, évolution professionnelle.

En 2013, 75 % des actions sont en cours de réalisation ou réalisées.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

La Ville a l'obligation légale d'employer 6% de travailleurs en situation de handicap. Elle a également l'obligation de veiller à la santé et au bien-être de ses agents et à lutter contre toute forme de discrimination. En 2013, le taux d'emploi des travailleurs handicapés atteint 7 % du personnel.

En 2013, la Ville a recruté 2 agents en situation de handicap dont un emploi d'avenir. Elle a participé à l'action "un jour un métier en action" et accueilli 4 personnes suivies par Cap emploi pendant la semaine de l'emploi et du handicap.



Elle a finalisé l'action de sensibilisation des encadrants au handicap et a organisé une session de théâtre forum à laquelle 70 agents ont participé. Elle a également réalisé un guide du handicap.

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

La Ville a l'obligation d'évaluer l'ensemble des risques auxquels sont soumis ses agents et de préserver leur santé physique et mentale.

La mise en œuvre d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux répond à une volonté politique et managériale forte de promouvoir la dimension humaine au cœur d'un service public efficace et respectueux de ses valeurs.

En 2013, la Ville a sensibilisé les encadrants et des membres du Comité d'Hygiène et Sécurité aux risques sociaux. 89 personnes y ont participé.

LES EMPLOIS D'AVENIR

La Ville et son Centre communal d'action sociale (CCAS) se sont engagés à recruter dix jeunes en emploi d'avenir.

Le dispositif s'adresse à des jeunes peu ou pas qualifiés, âgés de 16 à 25 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap). Il leur permet d'acquérir une expérience professionnelle et une qualification.

5 contrats ont déjà été signés parmi des activités créatrices d'emploi et à forte utilité sociale: hygiène et entretien, nouvelles technologies et espaces verts et naturels.

GESTION DU CHAUFFAGE

La gestion des installations de chauffage est sectorisée pour 26 bâtiments municipaux depuis octobre 2013. Ces bâtiments représentent à eux seuls 60 % de la consommation de chaleur de la Ville.

Chacun des 3 électro-chauffagistes est responsable de plusieurs bâtiments. Ce dispositif vise à une responsabilisation accrue des agents vis-à-vis des objectifs de consommation d'énergie.

Il s'appuie plus particulièrement sur l'établissement d'un tableau de bord de suivi mensuel des résultats de consommation de chaleur et l'organisation d'une réunion mensuelle d'exploitation pendant les 7 mois de saison de chauffe. Les résultats en décembre 2013 présentaient une tendance à l'économie de 8%.

UN SERVICE MUNICIPAL RECOMPENSE

9 prix, reconnaissances et labels obtenus en 2013 sont venus saluer l'engagement de la Ville de Niort en matière de développement durable.



RECONNAISSANCE AGENDA 21 LOCAL FRANCE

Le projet territorial de développement durable de la Ville a été reconnu « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie le 19 février 2013. Niort rejoint ainsi la liste des villes qui œuvrent pour mettre en place un nouveau modèle de développement local, élaboré dans une démarche citoyenne et participative.



NIORT, CAPITALE FRANCAISE DE LA BIODIVERSITE

La Ville de Niort a obtenu le titre de «Capitale française 2013 de la biodiversité», décerné par l'agence Natureparif. Elle s'était déjà distinguée en 2012 en remportant le prix dans la catégorie des villes moyennes (20 001 à 100 000 habitants). Elle a accédé en 2013 à la plus haute marche du podium, comme Grande-Synthé en 2010, Montpellier en 2011 et Lille en 2012.



LES RUBANS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En 2013, la Ville de Niort a fait partie des 24 collectivités locales lauréates des Rubans du développement durable. Créés par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France et le Comité 21, les Rubans du développement durable récompensent un engagement à long terme sur une stratégie qui porte sur tous les champs du développement durable, mobilise le plus grand nombre d'acteurs du territoire et génère des actions et des partenariats innovants. Le label est attribué pour deux ans.



RECONNAISSANCE CAP'CITERGIE

La Ville de Niort a été distinguée par l'ADEME pour ses engagements en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la protection du climat. Elle a obtenu la reconnaissance CAP Cit'ergie®, première étape vers le label Cit'ergie®, déclinaison française du label European Energy Award®.



TROPHEES CADRE DE VIE - PRIX IMAGE ONLINE

Le jury des Trophées du cadre de vie a décerné à la ville de Niort le prix Image Online 2013 pour la transformation de notre centre-ville. Les candidats à ce concours, collectivités territoriales, entreprises, promoteurs, ont soumis leur dossier à l'avis des internautes. Grâce à votre mobilisation sur Facebook et Twitter et à votre fidélité à notre site d'infos, le centre-ville de Niort s'est distingué parmi les 75 autres projets présentés. 2 900 d'entre vous ont voté pour Niort.



VIVRE A NIORT PRIME PAR CAP'COM

La Ville de Niort a reçu en 2013 le prix de la meilleure publication 2013 pour "Vivre à Niort" dans la catégorie des villes de + de 50 000 habitants. Cette distinction lui a été décernée par le réseau des communicants territoriaux Cap'Com lors du 15e prix de la presse territoriale. Huit mois après leur refonte graphique, le magazine et le site internet ont retenu l'attention du jury pour leur qualité rédactionnelle et pour la réussite du lien entre les versions papier et web.



TERRITORIA D'OR POUR LE SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER

La Ville de Niort a reçu en 2013 un Territoria d'or, dans la catégorie «Valorisation du patrimoine», pour la mise en œuvre de son Schéma directeur immobilier.

Le Prix Territoria a été créé par les fondateurs de l'Observatoire Territoria, observatoire national de l'innovation publique.



TERRE SAINE – 2 PAPILLONS

La Ville de Niort s'est engagée dans une démarche vers le zéro pesticide. Signataire de la charte Terre Saine Poitou-Charentes "votre commune sans pesticides", elle est classée "2 papillons" depuis 2012.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS – 3 FLEURS

Labellisée par le Conseil national des villes et villages fleuris, Niort est classée "3 fleurs" depuis 2007.

Trois séries de critères sont pris en compte : le patrimoine paysage et végétal (arbres, arbustes, fleurissement), le développement durable et le cadre de vie (respect de l'environnement, embellissement du cadre bâti, propreté...), les actions d'animation et de valorisation touristique.

VOS INTERLOCUTEURS

Michel PAILLEY

Adjoint en charge de l'Agenda 21

Frédéric DESMAISONS

Directeur Général Adjoint : délégation générale au développement durable

Bénédicte LAGRANGE

Mission Evaluation des politiques publiques

Ce document a été réalisé à partir des contributions des services de la Ville de Niort.

La rédaction et la coordination ont été assurées par le Pôle Développement durable et évaluation des politiques publiques et la Mission Evaluation des politiques publiques

avec la contribution de la Direction de la communication.

Photos: Bruno Derbord, Isabelle Toesca, Alex Giraud, Darri, Pierre Styblinski, Fotolia

